

---

# Rapport annuel

**Montségur Croissance**

*Fonds commun de placement*

*FCP de droit Français*

1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 30 Décembre 2022

---

## Table des matières

Acteurs.....	3
Informations générales.....	3
Commentaire de gestion .....	5
Politique ESG de Montségur Finance .....	7
Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR) .....	7
Informations spécifiques .....	8
Informations sur la rémunération .....	8
Evènements intervenus au cours de la période .....	9
Rapport du commissaire aux comptes .....	11
Rapport comptable au 31 décembre 2022.....	14

## Acteurs

<b>Société de gestion :</b>	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
<b>Commercialisateur :</b>	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
<b>Dépositaire et conservateur :</b>	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
<b>Centralisateur par délégation :</b>	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
<b>Commissaire aux comptes :</b>	GESTIONFI 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

## Informations générales

<b>Forme juridique :</b>	Fonds commun de placement
<b>L'objectif de gestion :</b>	<p>Le Fonds a pour objectif la recherche d'une performance comparable, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés actions des pays de l'Union Européenne, via la gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de l'Union Européenne. Le Fonds ne dispose pas d'indicateur de référence.</p> <p>Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR, avec dividendes réinvestis nets.</p>

## **Stratégie d'investissement :**

La gestion active et discrétionnaire du Fonds repose sur la mise en oeuvre d'un processus approfondi d'évaluation afin de sélectionner des valeurs de croissance dont il est estimé qu'elles offrent le meilleur potentiel d'appréciation pour un prix raisonnable (processus de gestion GARP pour Growth At a Reasonable Price).

Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins et jusqu'à 100% en actions des entreprises des pays de l'Union Européenne, sans contrainte d'allocation par zones géographiques, secteurs d'activités, tailles de capitalisation. Dans le cadre de sa gestion, le gérant pourra sélectionner des instruments de taux notés « investment grade » par une des agences de notation (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings) dans la limite de 25 % du Fonds. Aucune contrainte n'est imposée sur la duration, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis. Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des produits de taux dont la notation est spéculative ou non notée dans la limite de 10 % de l'actif net.

Le Fonds pourra investir sur des instruments financiers dérivés négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré dans un objectif de couverture des risques actions, taux et changes.

De façon générale, le Fonds peut être exposé au risque de change, dans la limite de 100% de son actif net, pour des devises ou des marchés de l'Union Européenne et dans la limite de 20% de son actif net, pour des devises ou des marchés hors Union Européenne, y compris pays émergents.

## **Durée de placement recommandée :**

Supérieur à 5 ans

## Commentaire de gestion

### DES MARCHÉS CHAHUTÉS

L'année 2022 s'est caractérisée par un changement de paradigme pour les investisseurs. L'irruption de la guerre sur le continent européen, la diffusion de l'inflation et les resserrements monétaires se sont conjugués pour provoquer une remontée généralisée de l'aversion au risque. L'ensemble des grands indices actions ont clôturé l'année en repli à l'exception du FTSE100 dont la résilience est en bonne partie le reflet de la dépréciation de la livre.

La guerre en Ukraine constitue le fait géopolitique majeur de l'année 2022. Cet évènement a provoqué une vive réaction des puissances démocratiques et des sanctions sévères à l'égard de la Russie visant à son isolement géopolitique et économique. Dans ce contexte, l'Union Européenne a dû repenser en urgence sa dépendance aux hydrocarbures russes, trouver des solutions alternatives et accélérer ses efforts de transition énergétique. L'opprobre qui frappe la Russie a conduit les entreprises elles-mêmes à se désengager très largement du marché russe et réimaginer leurs chaînes d'approvisionnement en conséquence. Les rivalités géostratégiques, commerciales et technologiques avec la Chine se sont également accentuées d'autant plus que la Chine refuse de condamner ouvertement Moscou et martèle son intention d'exercer sa souveraineté sur Taïwan alors que l'Administration Biden multiplie les signes de soutien à l'île dissidente.

Cette rivalité stratégique a constitué la toile de fond de plusieurs initiatives législatives aux Etats-Unis (*Inflation Reduction Act*, *CHIPS Act*) et des mesures visant l'industrie chinoise des semi-conducteurs (interdiction d'exportation de certains équipements ou technologies). L'Europe de son côté a approuvé son propre *Chips Act* visant à renforcer les capacités industrielles du continent dans le domaine des semi-conducteurs et réduire ainsi sa vulnérabilité aux importations en provenance d'Asie. Enfin, l'UE a initié le plan *RePower EU* qui doit renforcer les ambitions affirmées dans le Green Deal et accélérer la transition énergétique alors que la guerre en Ukraine a mis en exergue la dépendance de l'UE vis-à-vis du gaz russe. Aux Etats-Unis, les élections de mi-mandat ont abouti à un relatif statu quo politique au Congrès.

Les forces inflationnistes à l'œuvre fin 2021 se sont exacerbées compte tenu des prix des hydrocarbures et des matières premières agricoles consécutives à la guerre en Ukraine. L'accélération de l'inflation et sa diffusion assez généralisée ont provoqué une inflexion très nette des politiques des banques centrales. Sans exception, elles ont initié ou amplifié le resserrement des conditions monétaires et érigé la lutte contre l'inflation comme leur objectif prioritaire. Après des années de politiques monétaires ultra-accommodantes, 2022 se singularise par une remontée rapide des taux d'intérêt tant sur les taux directeurs des banques centrales que sur les échéances plus longues. Les investisseurs doivent donc désormais composer avec un nouvel environnement de taux d'intérêt qui n'est pas sans incidence sur les choix d'allocations d'actifs. Cette remontée des taux intervient alors même que la croissance économique mondiale décélère. La guerre, l'inflation, le resserrement des conditions monétaires et une moindre impulsion budgétaire pèsent de fait sur les perspectives de croissance.

Dans ce contexte délicat, les entreprises dans leur ensemble ont fait preuve d'une agilité assez remarquable et publié des résultats de bonne facture. Toutefois, cela n'a pas empêché les investisseurs de prendre des profits occasionnant un *derating* des marchés qui touche plus particulièrement les valeurs de croissance. Ces dernières souffrent d'une part de conditions financières qui se détériorent pour celles dont la croissance repose sur leur capacité à investir et mobiliser de nouveaux capitaux et, d'autre part, de la « valeur temps »

qui s'accroît à mesure que les taux d'intérêt remontent. En ce sens, le style Croissance souffre d'un effet miroir négatif du *rerating* dont elles avaient précédemment bénéficié lorsque les taux étaient particulièrement bas/négatifs.

Le fonds accuse un repli de -16,26% (Part C) et -15,25% (Part I) tandis que l'indicateur de référence (Morningstar Eurozone 50 NR) se replie de -11,43%. Cette contreperformance est à mettre en perspective avec la stratégie de gestion qui se focalise sur les valeurs de croissance dont nous soulignons la sensibilité aux taux d'intérêt dans notre Rapport Annuel 2021. La performance relative demeure honorable par rapport à d'autres fonds analogues au notre et dont la philosophie de gestion de type Croissance induit des biais sectoriels qui se sont révélés préjudiciables à la performance sur 2022.

Certaines des valeurs détenues tirent leur épingle du jeu à l'image de nos positions Santé (**Novo Nordisk**, **AstraZeneca** voire **Sanofi** et **bioMérieux**) et de valeurs positivement impactées par la remontée des taux d'intérêt (**Edenred**, **Deutsche Börse**). Parmi les principaux détracteurs de performance figurent deux titres ayant fait l'objet de controverses : **Téléperformance** et **Orpéa**. Cela confirme l'impérieuse nécessité de prêter davantage d'attention aux considérations extra-financières dans la gestion et renforcer notre vigilance sur les facteurs ESG dans notre sélection de valeurs et l'ensemble de nos processus. Nos positions en valeurs technologiques (**Temenos**, **ASML**, **Nexi**) subissent aussi le *derating* évoqué des valeurs de croissance auquel viennent s'ajouter des déconvenues opérationnelles dans le cas de **Temenos**, les tensions sino-américaines dans le cas d'**ASML** et un endettement un peu élevé dans le cas de **Nexi**. Nous prenons acte d'un environnement plus difficile et avons réduit notre exposition sur cette typologie de valeurs.

Le fonds a procédé à différentes opérations courant 2022 en privilégiant des valeurs de croissance avec de la visibilité à l'image de **Campari**, **Merck Kga**, **SGS**, **Novozymes**, **Croda**, **Siemens Healthineers**, **EDP** ou **bioMérieux** qui ont rejoint le portefeuille. A l'inverse, nous avons soldé nos positions en **Orpea**, **Reply**, **JDE Peet's**, **Inpost** essentiellement sur des critères qualitatifs ou ESG... De façon générale, la plupart des valeurs du fonds s'inscrivent dans les thématiques de croissance pluriannuelles que nous avons regroupées autour des « 3Ds »: 1) la démographie (croissance démographique et urbanisation des pays émergents, vieillissement des pays développés), 2) la digitalisation (transformation industrie 4.0, robotisation, virtualisation, logiciels, jeux vidéo, plateformes internet, intelligence artificielle), 3) la décarbonation (électrification, efficacité énergétique, végétalisation, économie circulaire). Nous sommes également vigilants sur la qualité des modèles d'affaires et leur robustesse dans des environnements adverses.

Après une année 2022 éprouvante, nous abordons 2023 avec un optimisme raisonné. La détermination des banques centrales à restaurer la stabilité des prix semble déjà produire de premiers effets avec des signaux de décélération de l'inflation déjà observables. De même, les anticipations d'inflation à moyen terme demeurent raisonnables ce qui tend à indiquer que les banques centrales n'ont pas perdu leur crédibilité malgré une réactivité tardive face aux pressions inflationnistes. La robustesse des marchés de l'emploi et la résilience des économies face à des chocs successifs justifient aussi un certain optimisme. Les entreprises font quant à elles preuve d'une agilité remarquable y compris dans leurs politiques de prix afin de protéger leurs marges ; la plupart d'entre elles disposent de bilans solides et de la capacité de s'autofinancer dans un environnement où les conditions de financement se durcissent. Il n'en demeure pas moins que ce durcissement intervient alors que la croissance ralentit et que les marges de manœuvre budgétaire s'amenuisent. Il faut donc souhaiter que les autorités mettent en place le *policy-mix* adéquat pour juguler l'inflation et prévenir le risque d'une récession prolongée. Ce risque de récession constitue sans doute l'un des principaux facteurs de risque pour 2023 et doit s'apprécier à l'aune de marges bénéficiaires records qui

seraient vulnérables si le cycle économique se détériore. Les risques environnementaux constituent une autre menace bien prégnante mais le danger climatique féconde aussi des opportunités pour les entreprises embrassant la transition énergétique que nous nous efforçons d'identifier et d'accompagner par nos investissements.

## **Politique ESG de Montségur Finance**

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure », SFDR). Montségur Finance a l'ambition d'être un acteur responsable et est devenu signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) le 23 mars 2021.

Afin de mieux formaliser la prise en compte de l'importance accordée à la durabilité de ses investissements et répondre aux exigences croissantes des investisseurs et autorités, la société de gestion a mis en place un ensemble de politiques visant à mieux incorporer les risques et opportunités liés à la durabilité à travers l'incorporation des critères ESG dans son processus d'investissement.

L'intégralité de la documentation relative à l'ESG, à la définition de l'investissement durable, à la taxonomie et aux PAI est disponible sur le site internet : <https://www.montsegur.com/fr/>.

## **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

## Informations spécifiques

<b>Transparence</b>	A la clôture de l'exercice, le fonds n'était pas investi dans des parts d'OPCVM gérés par Montségur Finance.
<b>Commission de mouvement et frais d'intermédiation :</b>	Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
<b>Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :</b>	Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.
<b>Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :</b>	Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossment et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.
<b>Information relative aux modalités de calcul du risque global :</b>	Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;

- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle ;
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Montségur Finance n'a pas encore formellement intégré d'objectifs en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération (au sens de la réglementation 2019/2088 SFDR). Toutefois, Montségur Finance est consciente des enjeux ESG et dans ce cadre, développe des projets et processus qui visent *in fine* à identifier et réduire les risques de durabilité posés par ses activités directes et par les OPC qu'elle gère. Dans ce cadre, la contribution des collaborateurs est qualitativement prise en compte (si applicable) dans les objectifs et les évaluations annuelles.

Le tableau des rémunérations 2022 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2022 (K€)
Dirigeants	360	33,5
Gestion / Marketing / Commercial	462	127
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	334	46
<b>TOTAL</b>	<b>1 158</b>	<b>206.5</b>

## Evènements intervenus au cours de la période

- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence dans le cadre du changement d'indicateur, auparavant : Stoxx Europe 600 Net Return, dorénavant : Morningstar Eurozone 50 Net Return
- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR . Le fonds relève de l'article 8
- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout du risque opérationnel et du risque lié aux critères extra-financiers (ESG) dans le profil de risque

# Montségur

- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du risque en matière de durabilité au profil de risque
- 01/01/2022 Frais : mise à jour du tableau des frais facturés au fonds au niveau des commissions de mouvement prélevées par la société de gestion

### **MONTSEGUR CROISSANCE** **Fonds Commun de Placement**

Société de gestion :  
MONTSEGUR FINANCE  
39 rue Marbeuf  
75008 PARIS

---

### **Rapport du commissaire aux comptes** **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP MONTSEGUR CROISSANCE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret,

Le commissaire aux comptes  
**GESTIONPHI**

**François BLANC**

## Rapport comptable au 31 décembre 2022

### BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	0,00	0,00
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	56 434 713,20	68 888 394,83
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	53 726 843,08	66 176 870,25
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	53 726 843,08	66 176 870,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	2 707 870,12	2 711 524,58
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 707 870,12	2 711 524,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Créances</b>	222 033,49	18 573,31
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	222 033,49	18 573,31
<b>Comptes financiers</b>	3 119 620,33	2 900 426,75
<b>Liquidités</b>	3 119 620,33	2 900 426,75
<b>Total de l'actif</b>	<b>59 776 367,02</b>	<b>71 807 394,89</b>

## BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	63 318 955,30	65 069 221,84
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 254 585,88	7 433 148,10
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-510 598,90	-815 171,81
<b>Total des capitaux propres</b>	59 553 770,52	71 687 198,13
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	222 596,50	120 196,76
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	222 596,50	120 196,76
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	59 776 367,02	71 807 394,89

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	772 007,48	680 742,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>772 007,48</b>	<b>680 742,42</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 978,09	8 234,41
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 978,09</b>	<b>8 234,41</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>763 029,39</b>	<b>672 508,01</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 268 036,59	1 513 082,06
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-505 007,20</b>	<b>-840 574,05</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 591,70	25 402,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-510 598,90</b>	<b>-815 171,81</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

### **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

## Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010109140	<p>2,55 % TTC maximum</p> <p>Frais de gestion financière 2,4 % maximum et Frais administratifs externes à la société de gestion 0,15 % TTC maximum</p> <p>1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).</p> <p>2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.</p>	Actif net
I	FR0010784801	<p>1,35 % TTC Maximum</p> <p>Frais de gestion financière 1,2 % maximum et Frais administratifs externes à la société de gestion 0,15 % TTC maximum</p> <p>1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).</p> <p>2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.</p>	Actif net

## Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010109140	Néant
I	FR0010784801	Néant

### Part FR0010109140 C

Néant

### Part FR0010784801 I

Néant

## Commission de surperformance

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Par la société de gestion (1) en TTC : - Actions, ETF, warrants : • 0,50 % max pour la France, la Belgique et les Pays-Bas ; • 0,50 % max pour les autres Pays.  - Obligations, TCN : • 0,25 % max France ; • 0,25 % Autres Pays.  Par le dépositaire (2) en TTC : - Actions, ETF, warrants : • 35 € France, Belgique et Pays-Bas • 70 € pour les autres Pays  - OPC : • France / admis Euroclear : 8 € • Etranger : 15 € • Offshore : 150 €  - TCN, Titres Négociables à court terme, Certificat de dépôt : • France 15 € • Autres Pays 25 €  - Marchés à terme : • MONEP Futures : 1 €/lot • MONEP Options : 0,20 % min 8 € • LIFFE Futures : 2 £/lot • US BOT CME Futures : 1,1 \$/lot  Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

## **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

## **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

## **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

## **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

## **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

## **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

## **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

## **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

## **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

## **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

MONTSEGUR CROISSANCE 31/12/2022 28

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

#### **Informations complémentaires :**

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers peuvent être facturés à l'OPCVM.

Le FCP est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à Montségur Finance qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>71 687 198,13</b>	<b>70 353 128,43</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 302 475,05	25 653 638,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 999 149,83	-31 663 703,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 395 411,76	11 757 400,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 437 447,97	-2 738 490,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-242 817,72	-804 300,86
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 646 891,70	-29 900,28
Différence d'estimation exercice N	4 470 183,35	12 117 075,05
Différence d'estimation exercice N-1	12 117 075,05	12 146 975,33
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-505 007,20	-840 574,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>59 553 770,52</b>	<b>71 687 198,13</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 119 620,33	5,24	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 119 620,33	5,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	CHF	CHF	GBP	GBP	DKK	DKK		
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 171 915,46	7,01	3 746 307,64	6,29	3 375 187,24	5,67	1 427 015,68	2,40
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-510 598,90	-815 171,81
<b>Total</b>	<b>-510 598,90</b>	<b>-815 171,81</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-496 324,75	-670 492,21
<b>Total</b>	<b>-496 324,75</b>	<b>-670 492,21</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
<b>C2 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 274,15	-144 679,60
<b>Total</b>	<b>-14 274,15</b>	<b>-144 679,60</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 254 585,88	7 433 148,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-3 254 585,88</b>	<b>7 433 148,10</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 088 736,86	4 217 012,24
<b>Total</b>	<b>-2 088 736,86</b>	<b>4 217 021,24</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C2 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>-1 165 849,02</b>	<b>3 216 126,86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	<b>-1 165 849,02</b>	<b>3 216 126,86</b>
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

## TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)
				€	€	€		€
31/12/2018	C1 PART CAPI C	22 481 677,35	191 619,864	117,32	0,00	0,00	0,00	6,32
31/12/2018	C2 PART CAPI I	10 025 886,29	67 921	147,61	0,00	0,00	0,00	9,86
31/12/2019	C1 PART CAPI C	27 246 198,06	180 936,557	150,58	0,00	0,00	0,00	-1,39
31/12/2019	C2 PART CAPI I	18 170 731,74	94 767	191,74	0,00	0,00	0,00	0,32
31/12/2020	C1 PART CAPI C	36 955 386,29	209 329,599	176,54	0,00	0,00	0,00	23,41
31/12/2020	C2 PART CAPI I	33 397 742,14	146 799	227,50	0,00	0,00	0,00	32,54
31/12/2021	C1 PART CAPI C	40 534 556,16	210 678,451	192,40	0,00	0,00	0,00	16,83
31/12/2021	C2 PART CAPI I	31 152 641,97	124 145	250,93	0,00	0,00	0,00	24,74
30/12/2022	C1 PART CAPI C	38 093 790,61	236 430,840	161,12	0,00	0,00	0,00	-10,93
30/12/2022	C2 PART CAPI I	21 459 979,91	100 906	212,67	0,00	0,00	0,00	-11,69

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI C</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	56 507,618000	9 516 448,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-30 755,229000	-5 147 772,72
Solde net des Souscriptions / Rachats	25 752,389000	4 368 675,89
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	236 430,840000	

	En quantité	En montant
<b>C2 PART CAPI I</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	17 174,000000	3 786 026,44
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-40 413,000000	-8 851 377,11
Solde net des Souscriptions / Rachats	-23 239,000000	-5 065 350,67
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	100 906,000000	

## COMMISSIONS

	En montant
<b>C1 PART CAPI C</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	157,59
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	157,59
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	157,59
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	157,59
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>C2 PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5 142,68
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	5 142,68
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	5 142,68
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	5 142,68
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
<b>FR0010109140 C1 PART CAPI C</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	953 432,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
<b>FR0010784801 C2 PART CAPI I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,32
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	314 604,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	SRD et règlements différés	222 033,49
<b>Total des créances</b>		<b>222 033,49</b>
Dettes	SRD et règlements différés	118 398,04
Dettes	Frais de gestion	104 198,46
<b>Total des dettes</b>		<b>222 596,50</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-563,01</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>56 434 713,20</b>	<b>94,76</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	53 726 843,08	90,21
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 707 870,12	4,55
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>222 033,49</b>	<b>0,37</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-222 596,50</b>	<b>-0,37</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>3 119 620,33</b>	<b>5,24</b>
DISPONIBILITES	3 119 620,33	5,24
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>59 553 770,52</b>	<b>100,00</b>

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>53 726 843,08</b>	<b>90,21</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>53 726 843,08</b>	<b>90,21</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>53 726 843,08</b>	<b>90,21</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>2 170 333,90</b>	<b>3,64</b>
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	38 570	2 170 333,90	3,64
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 375 187,24</b>	<b>5,67</b>
CH0002497458 SGS NOM.	CHF	550	1 196 838,12	2,01
CH0012221716 ABB LTD NOM.	CHF	45 200	1 283 690,61	2,16
CH0012453913 TEMENOS	CHF	8 000	410 841,89	0,69
CH0013841017 LONZA GROUP NOM.	CHF	1 055	483 816,62	0,81
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>6 400 733,00</b>	<b>10,75</b>
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE	EUR	16 000	2 582 400,00	4,33
DE0006599905 MERCK KGAA	EUR	5 000	904 500,00	1,52
DE0007164600 SAP	EUR	23 200	2 236 248,00	3,76
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	14 500	677 585,00	1,14
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>4 171 915,46</b>	<b>7,01</b>
DK0060336014 NOVOZYMES B	DKK	32 183	1 522 981,86	2,56
DK0060534915 NOVO NORDISK CL.B DIV.	DKK	21 000	2 648 933,60	4,45
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 213 750,00</b>	<b>2,04</b>
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	25 000	1 213 750,00	2,04
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>19 754 850,16</b>	<b>33,15</b>
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	4 500	1 002 150,00	1,68
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	30 000	792 300,00	1,33
FR0000120321 L'OREAL	EUR	4 600	1 534 560,00	2,58
FR0000120578 SANOFI	EUR	22 000	1 976 480,00	3,32
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	4 200	2 855 580,00	4,77
FR0000121485 KERING	EUR	1 500	713 250,00	1,20
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 500	2 115 000,00	3,55
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	85 000	2 091 850,00	3,51
FR0010908533 EDENRED	EUR	45 000	2 289 600,00	3,84
FR0012435121 ELIS	EUR	142 000	1 962 440,00	3,30
FR0013258662 ALD	EUR	43 066	463 390,16	0,78
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	7 000	685 440,00	1,15
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	38 000	1 272 810,00	2,14
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>2 794 716,02</b>	<b>4,69</b>
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	15 500	1 960 680,18	3,29
GB00BJFFLV09 CRODA INTERNATIONAL	GBP	11 200	834 035,84	1,40
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>4 398 288,00</b>	<b>7,39</b>
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	8 700	732 888,00	1,23
IE00BZ12WP82 LINDE	EUR	12 000	3 665 400,00	6,16
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>736 600,00</b>	<b>1,24</b>
IT0005366767 NEXI S.P.A.	EUR	100 000	736 600,00	1,24
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>951 591,62</b>	<b>1,60</b>
GB00B19NLV48 EXPERIAN	GBP	30 000	951 591,62	1,60
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 680 022,00</b>	<b>9,54</b>
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	5 290	2 665 102,00	4,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0010583399 CORBION	EUR	24 000	764 160,00	1,28
NL0013654783 PROSUS	EUR	18 000	1 160 100,00	1,95
NL0015435975 DAVIDE CAMPARI-MILANO	EUR	115 000	1 090 660,00	1,83
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>654 497,77</b>	<b>1,10</b>
NO0010844038 ADEVINTA	NOK	105 000	654 497,77	1,10
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>651 840,00</b>	<b>1,09</b>
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	140 000	651 840,00	1,09
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>772 517,91</b>	<b>1,30</b>
SE0015192067 NORDNET REG.SHS	SEK	57 000	772 517,91	1,30
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>2 707 870,12</b>	<b>4,55</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>2 707 870,12</b>	<b>4,55</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 707 870,12</b>	<b>4,55</b>
FR0013373206 CM-AM SHORT TERM BONDS (IC)	EUR	27,014	2 707 870,12	4,55

## COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*